LES ENJEUX

NOMINATIONS & RECRUTEMENTS | CARRIÈRES

AFJEL : une gouvernance stable dans un secteur en pleine recomposition

Vincent Reynaert
Publié le 29 janvier 2026 . Lecture estimée : 3 min

Réélu pour un troisième mandat à la présidence de l'AFJEL, Nicolas Beraud poursuit sa mission dans un contexte de profonds mouvements à la tête des grands acteurs du jeu. L'arrivée de Cyrille Giraudat comme vice président vient renforcer une ligne de continuité assumée, à l'heure où le marché régulé fait face à des tensions croissantes.

À l'issue de son Assemblée générale, l'AFJEL a choisi la stabilité. Les membres de l'association ont renouvelé à l'unanimité leur confiance à Nicolas Beraud, reconduit pour un troisième mandat consécutif à la présidence. Un signal clair, alors même que le dirigeant a récemment pris la tête de Banijay Gaming, nouvelle entité stratégique du groupe Banijay regroupant Betclic, Tipico et Admiral.

Ce choix n'a rien d'anodin. Dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant et face à l'essor du marché illégal, l'AFJEL a manifestement privilégié la continuité de sa ligne plutôt qu'un changement de cap. Pour les opérateurs, le message est limpide : la feuille de route engagée ces dernières années reste plus que jamais d'actualité.

La réélection de Nicolas Beraud intervient à un moment charnière pour le secteur. Pression accrue sur la publicité, débats récurrents autour du jeu responsable, montée en puissance d'offres non régulées attirant aujourd'hui plus de 5,4 millions de joueurs en France… Dans ce contexte, la connaissance fine des équilibres institutionnels et la capacité à dialoguer avec les pouvoirs publics sont devenues des actifs stratégiques. C'est précisément sur ce terrain que l'AFJEL entend continuer à peser.

Autre enseignement fort de cette Assemblée générale, l'élection de Cyrille Giraudat au poste de vice président, aux côtés d'Alexandre Roos, l'un des deux patrons de Winamax. Nommé directeur général du PMU il y a seulement quelques semaines, Cyrille Giraudat s'inscrit déjà dans les instances clés du secteur des jeux.

Là encore, la lecture est institutionnelle. L'arrivée du nouveau DG du PMU à la vice présidence de l'AFJEL traduit une volonté de renforcer les passerelles entre acteurs historiques et opérateurs en ligne agréés. Une manière aussi de rappeler que, malgré des modèles économiques distincts, les enjeux de protection des joueurs, d'intégrité et de lutte contre l'illégal sont largement partagés.

À l'image de son dernier colloque de novembre 2025, la lutte contre le jeu illégal reste la priorité numéro un de l'AFJEL.

Pour 2026, l'AFJEL confirme ainsi une stratégie articulée autour de trois priorités structurantes. D'abord, faire de la lutte contre le marché illégal un axe central, en rappelant les risques qu'il fait peser sur les joueurs comme sur l'équilibre concurrentiel. Ensuite, accompagner les grands événements sportifs à venir, au premier rang desquels la Coupe du monde de football 2026, avec des standards élevés de jeu responsable. Enfin, poursuivre un dialogue constant avec l'ensemble des parties prenantes pour défendre le rôle des entreprises agréées en matière de sécurité numérique et de contribution aux politiques publiques.

Au-delà des personnes, cette Assemblée générale consacre donc une ligne. Celle d'une AFJEL qui assume la continuité de sa gouvernance pour mieux affronter les recompositions du secteur.